

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 19 mai 2021

**La Ville de Strasbourg accompagne et encadre  
la réouverture des restaurants et cafés**

La Ville de Strasbourg se réjouit que de nombreux restaurants et cafés aient pu retrouver leurs client.es lors de la réouverture de leurs terrasses.

Ce mercredi 19 mai, **tous les établissements ayant formulé une demande de terrasse estivale**, bénéficiaires de leur autorisation depuis le début de l'année, ont pu accueillir du public.

Concernant les extensions possibles dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire, **la commission spéciale « terrasse » qui traite des demandes exceptionnelles d'agrandissement** s'est réunie à deux reprises (les 11 et 18 mai) pour examiner les dossiers. Ce travail concerté, minutieux et exigeant a d'ores et déjà permis de traiter les 100 premières demandes sur les 253 enregistrées, dont 30 seront confirmées demain après consultation électronique des membres de la commission. Trois nouvelles séances permettront d'étudier les demandes restantes d'ici au 9 juin (20 et 25 mai et 1<sup>er</sup> juin), date de réouverture complète des restaurants (intérieur et extérieur).

Le travail de la commission spéciale « terrasse » réunit trois associations d'habitant.es des secteurs les plus concernés par l'implantation de terrasses, une association de personnes en situation de handicap, un représentant du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), un représentant des forces de l'ordre, des commerçants, des professionnels de la restauration, la CCI et les élu.es de quartiers et de compétence. Lors des échanges de la commission, l'objectif systématique a consisté à trouver **un point d'équilibre entre reprise d'activité** pour participer à la relance économique du secteur, **bonne cohabitation des différents usages de la ville** et de l'espace public pour tou.tes, et **sécurité de l'ensemble du public dans un contexte sanitaire encore très instable**.

Cette commission pose les bases d'un dialogue renouvelé entre tou.tes les usager.es de la ville. Elle sera amenée, une fois la crise sanitaire passée, à évoluer et à s'ouvrir pour s'intéresser plus largement à l'ensemble des questions d'occupation du domaine public.